

Bilan annuel du suivi de la population de loups 2025

Résumé

L'Office français de la biodiversité (OFB) assure le suivi de l'état de conservation de la population de loups en France. L'établissement public est chargé de renseigner différents indicateurs, dont l'estimation des effectifs et des taux de survie.

Grâce au renforcement du suivi hivernal engagé l'an dernier et à la forte mobilisation du réseau Loup-lynx, l'ensemble du territoire a pu être prospecté. Plus de 2 300 indices biologiques ont été collectés, dont 90 % ont été analysés génétiquement afin d'évaluer la situation démographique du Loup gris (*Canis lupus*) en France. L'effectif de la population lupine est estimé **entre 989 et 1 187 individus (1 082 en moyenne)**. Comme l'année précédente, **la précision de l'estimation de l'effectif s'améliore**, avec un intervalle de confiance réduit. Depuis l'hiver 2021/2022, les résultats mettent en évidence une **stabilisation des effectifs**, tendance confortée par l'étude des taux de survie. Malgré de fortes contraintes liées aux activités anthropiques (tirs dérogatoires, collisions, destructions illégales, etc.), la population semble compenser les pertes et maintenir ses effectifs.

Les analyses génétiques réalisées sur l'ensemble de l'année de suivi ont permis d'identifier **trois lignées différentes sur le territoire** : germano-polonaise (w1 et w2), dinarique (w23), ainsi que la lignée historique italo-alpine (w22).

Le suivi plus local en front de colonisation a également permis de détecter plusieurs reproductions, dont deux issues de couples mixtes entre individus germano-polonais et italo-alpins. L'avenir des meutes détectées cet été en dehors des massifs historiques est déterminant pour la dynamique future de l'espèce en France.

Au vu de ces résultats, l'année de suivi 2025 (du 1^{er} novembre 2024 au 31 octobre 2025) confirme la **pertinence de la méthode** employée pour suivre les paramètres démographiques de la population lupine française.

Sommaire

Vie du réseau.....	1
Bilan de suivi.....	2
Indicateurs démographiques.....	6
Autres indicateurs.....	8
Mortalités détectées par le réseau.....	10
Actualités régionales.....	11
Ce qu'il faut retenir.....	14



Loup gris mâle (*Canis lupus*) photographié à l'aide d'un piège photographique dans le Jura (39). Il arrive que certains individus portent des signes distinctifs permettant de les reconnaître sur les photos ou vidéos. Ici ce mâle a la queue courte (probablement du fait d'un accident de vie).

Crédit : SD39 / OFB

VIE DU RÉSEAU

Formations : 281 nouveaux correspondants rejoignent le réseau au cours de l'année

En cette fin d'année 2025, **près de 300 nouveaux correspondants** ont été formés sur le territoire (figure 1).

La dynamique observée ces dernières années se poursuit avec une **majorité de correspondants formés en front de colonisation (N = 205)**. Cette proportion importante s'explique notamment par l'ouverture des formations aux partenaires et volontaires dans ces régions. Avec une activité lupine grandissante, le réseau a besoin de s'étendre et de s'ouvrir au-delà des seuls agents de l'OFB sur les nouveaux territoires. Cela permet d'**optimiser la collecte d'indices de présence dans ces zones nouvellement recolonisées** mais également d'**informer un large public sur un sujet qui nécessite parfois d'être rationalisé**. À titre d'exemple, 46 correspondants ont été formés en Bretagne, soit 16,4 % des correspondants nouvellement formés cette année.

Pour autant, **chaque année des nouveaux correspondants sont affectés aux zones historiques de présence de l'espèce (N = 58 pour 2025)**. En effet, c'est en Auvergne-Rhône-Alpes (AURA) et en Provence-Alpes-Côte-d'Azur (PACA) que les objectifs de collecte d'indices de présence sont les plus élevés. Ainsi, il est important de **maintenir un certain nombre de correspondants avertis et disponibles dans ces régions pour espérer prospecter le territoire de façon efficace**.

Distribution régionale des correspondants formés en 2025

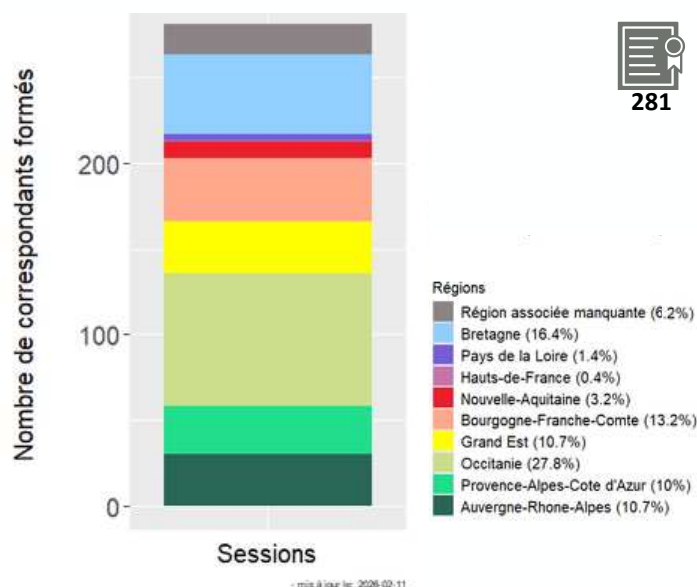


Figure 1 : Répartition des nouveaux correspondants formés par région d'affectation au cours de l'année 2025. Les correspondants du réseau couvrent l'intégralité du territoire continental. 6,2 % (soit 18 personnes) des correspondants nouvellement formés n'ont pas renseigné leur région d'affectation.

Le réseau Loup-lynx : une collaboration active entre de multiples acteurs

Une mixité des correspondants maintenue au fil des années

Avec ces nouvelles entrées, le réseau Loup-lynx compte désormais **5 016 personnes actives** sur 6 090 personnes formées. Un correspondant est considéré comme actif dès lors qu'il ne manifeste pas son intention de quitter le réseau.

Les proportions des différentes catégories socio-professionnelles représentées au sein du réseau sont relativement **stables depuis 2018**. La majorité des correspondants provient de l'OFB (23 %). On retrouve ensuite 18 % de **particuliers** (accompagnateurs en montagne et retraités principalement) et 15 % d'**acteurs cynégétiques** (chasseurs, agents des fédérations de chasse ; figure 2). Le maintien de ce ratio d'une année à l'autre est signe d'un **bon équilibre au sein des différents profils** sélectionnés pour les formations ainsi que de l'**intérêt de non-professionnels impliqués dans le suivi du Loup gris et du Lynx boréal**.

Composition du réseau Loup-lynx pour l'année 2025

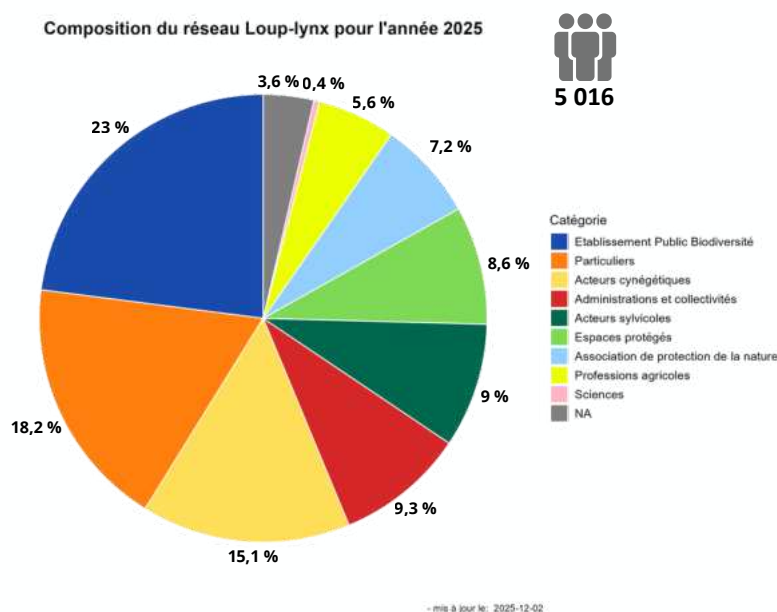


Figure 2 : Composition du réseau Loup-lynx fin 2025. Chaque secteur du graphique représente une catégorie socio-professionnelle distincte.

Un investissement variable selon les secteurs d'activités

Sur l'année de suivi 2025, **1 011 personnes ont contribué à la collecte d'indices**, soit environ 20 % des correspondants déclarés actifs au sein du réseau.

Parmi l'ensemble des correspondants, les **agents de l'OFB** ainsi que **ceux des espaces protégés** (parcs nationaux et régionaux, réserves) sont les principaux collecteurs d'indices. Ils couvrent respectivement **53,3 %** et **18,2 %** des indices rapportés au réseau. Cette prédominance s'explique par le fait que la recherche et la collecte d'indices font partie intégrante des missions des agents. De plus, en front de colonisation, une grande partie des indices est collectée par des observateurs (personnes ne faisant pas partie du réseau de correspondants). Ces indices sont donc saisis dans la BILL par des agents de l'OFB? généralement contactés en premier. Comme les années précédentes, environ 11 % des indices de présence proviennent des particuliers. En revanche, la contribution du monde cynégétique a été réduite de moitié, passant de 12 % l'année passée à 5 % (figure 3). Cette baisse pourrait s'expliquer par deux facteurs : d'une part la désolidarisation de certaines

fédérations de chasse vis-à-vis du réseau ; d'autre part, la diminution des indices de type "observations visuelles" transmis. En effet, suite au changement de protocole, les animateurs ont demandé aux correspondants de ne plus se focaliser sur ce seul type d'indice, qui contribue désormais peu à l'estimation des paramètres démographiques.

Contribution des différentes catégories professionnelles à la collecte d'indices (2025)
Pourcentage et nombre d'indices par catégorie

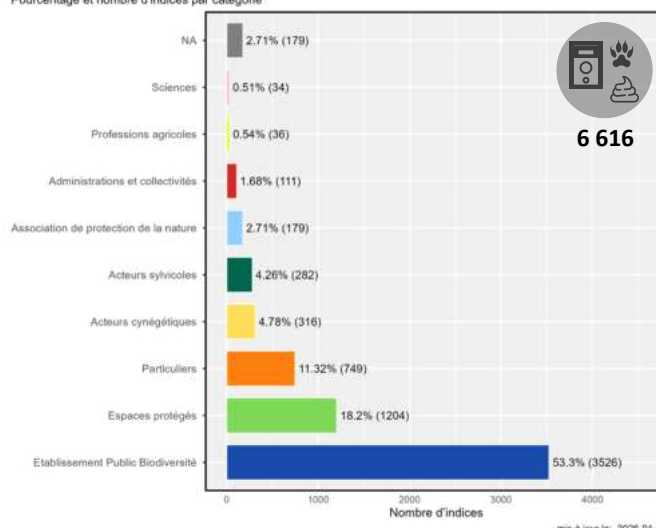


Figure 3 : Contributeurs à la collecte d'indices pour l'année de suivi 2025. Chaque barre horizontale du graphique représente la proportion d'indices collectés par catégorie socio-professionnelle distincte.

BILAN DU SUIVI

Une méthode de suivi et un travail en réseau efficients

Rappel : méthode de suivi

Le suivi démographique de la population lupine française repose principalement sur l'**analyse génétique des indices biologiques collectés** sur le terrain. La collecte a lieu en hiver, du **1er novembre (année N - 1) au 31 mars (année N)**, selon un **plan d'échantillonnage spatialisé**. Les analyses génétiques couplées à la méthode Capture-Recapture permettent d'obtenir une estimation des **paramètres démographiques annuels et d'évaluer l'état de la population**. En parallèle du suivi hivernal réalisé selon un maillage spatial, le suivi opportuniste se poursuit toute l'année. Les **dépouilles** collectées et analysées systématiquement permettent d'évaluer les **taux de survie de la population**, mais aussi de **dresser un bilan des mortalités détectées par le réseau**.

Pour en savoir plus sur les méthodes de suivi, consultez le [Loup flash info n° 22](#).

Un respect du calendrier à tous les niveaux

L'année de suivi 2025 s'illustre comme une année de réussite pour l'ensemble du réseau.

Le dispositif de suivi, mis à jour l'hiver dernier (hiver 2023/2024), s'est révélé efficace, bien que très exigeant.

Les correspondants du réseau ont prospecté l'ensemble du territoire selon le plan d'échantillonnage en vigueur, permettant d'optimiser la collecte selon la présence détectée de l'espèce. En parallèle du travail de recherche d'indices sur le terrain, les correspondants ont aussi veillé à saisir les indices collectés dans la base de données : plus de 1 300 sorties de prospection ont été enregistrées dans le module de suivi. Ces données sont particulièrement importantes pour assurer la traçabilité des indices collectés mais également pour évaluer l'effort minimum de prospection. Cette variable est importante car elle permet d'expliquer, en partie, les variations spatiales de détectabilité

des individus (la probabilité de trouver un indice de présence au sein d'une maille augmente si on la parcourt plusieurs fois). Enfin, les correspondants ont assuré le transfert des indices de présence aux services compétents afin qu'ils soient envoyés au laboratoire et analysés dans les délais impartis.

Si la campagne de collecte se concentre sur la période hivernale, le suivi mobilise en réalité les équipes tout au long de l'année. En effet, en amont, il est nécessaire d'actualiser le plan d'échantillonnage et de définir les objectifs de collecte. Pendant le suivi, les animateurs doivent animer la collecte (identifier les zones à prospecter, distribuer les kits de prélèvements, etc.) centraliser les échantillons et assurer le transfert au laboratoire selon le calendrier des sessions génétiques.

Une fois les analyses réalisées, un travail conséquent de consolidation des résultats est nécessaire pour pouvoir exploiter les données et alimenter les modèles statistiques.

Toutes ces étapes impliquent un grand nombre d'acteurs et nécessitent une coordination rigoureuse. Il est donc important de souligner le **respect des échéances** ainsi que la **qualité du travail accompli** à tous les niveaux, **du terrain aux laboratoires**, en passant par l'animation.

Mise à jour du plan d'échantillonnage

Comme l'année précédente, un plan d'échantillonnage spatialisé sur des mailles de 10 km x 10 km a été élaboré. Le but est d'**homogénéiser l'effort de recherche**. En adaptant le nombre d'indices à collecter selon la présence plus ou moins marquée de l'espèce sur une zone définie, on peut espérer trouver des indices provenant du plus grand nombre d'individus composant la population.

Les objectifs de collecte par maille ont été actualisés pour l'année 2025. Un effort plus important est attendu sur les mailles avec présence de meute : on espère entre 5 et 7 indices biologiques collectés contre 1 à 2 pour les mailles dites "non-meutes" (figure 4).

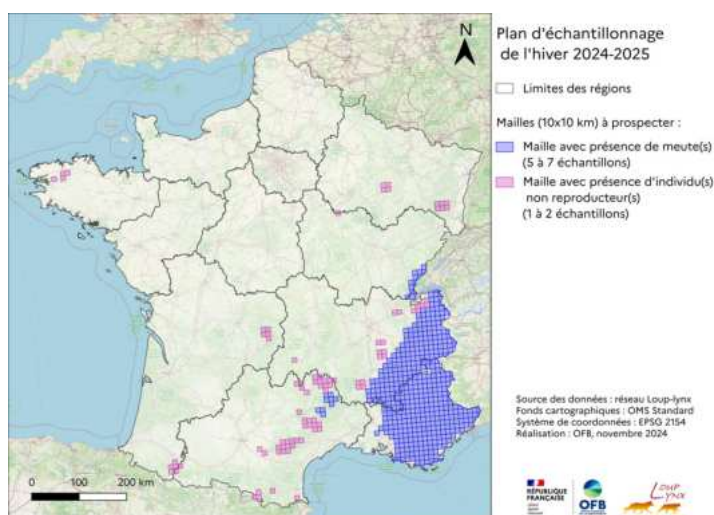


Figure 4 : Plan d'échantillonnage mis en place lors du suivi hivernal 2024/2025. Le plan d'échantillonnage compte 560 mailles à prospecter dont 471 mailles meute (en bleu) et 89 mailles non-meutes (en rose).



Prélèvement sur fèces réalisé avec un kit écouvillon lors du suivi hivernal dans la Basse Vallée de la Durance (84)
Crédit : BMI GPT / OFB

Une couverture du territoire assurée lors de la phase de collecte

Au total, **2 303 échantillons biologiques (dépouilles exclues) ont été collectés sur le territoire** à l'issue du suivi hivernal. Parmi ces indices, 2 108 ont été collectés au sein du maillage : 2 027 dans les mailles meutes et 81 dans les mailles non-meutes. L'objectif maximal de collecte par maille a été atteint dans 21 % des cas. De plus, 195 indices ont été collectés hors du maillage, permettant ainsi de détecter des individus en dispersion sur le front de colonisation. **L'objectif d'échantillonnage général a été atteint car il offre une bonne couverture de la distribution du loup en France.** En comparaison à l'année passée (figure 5), on observe une collecte légèrement moins homogène cette année, notamment dans les départements en Rhône-Alpes (Savoie (73), Haute Savoie (74)). Le modèle statistique permet de prendre en compte ces variations spatiales. Ces dernières peuvent être liées à l'effort de prospection, mais aussi aux caractéristiques paysagères (couverture forestière, plaine, présence ou absence de neige, etc.). Cependant, ne pas trouver d'indices de présence dans ces secteurs, malgré un effort de prospection important, pourrait aussi être le reflet d'une baisse de la fréquentation de ces territoires par les loups, ou d'une diminution locale des effectifs (possiblement en lien avec la politique de tir appliquée).

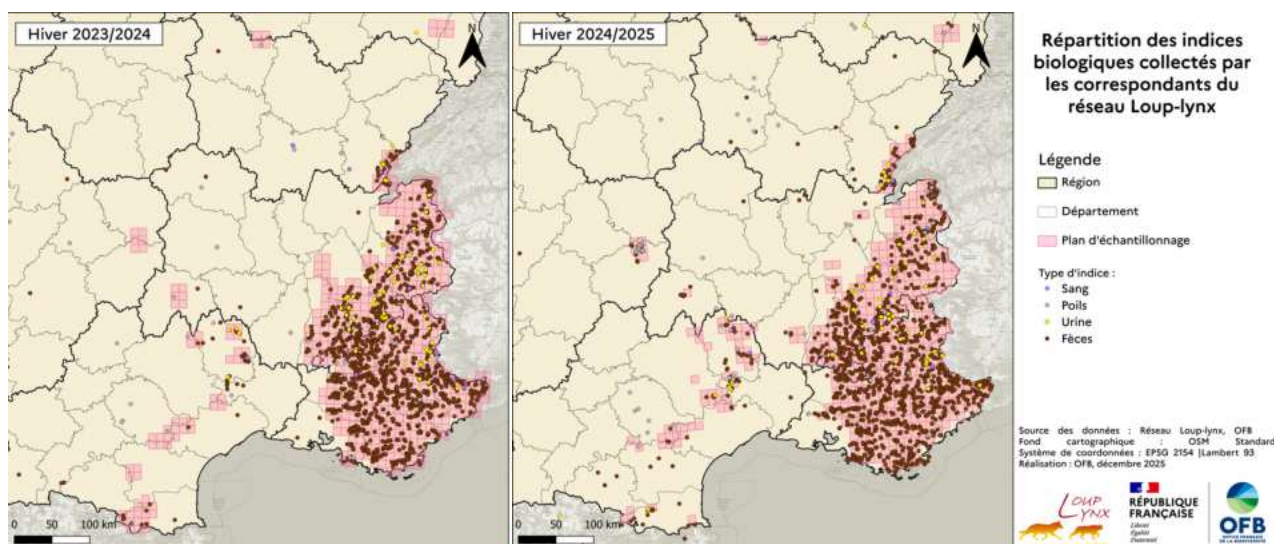


Figure 5 : Répartition des indices biologiques collectés avant (suivi hivernal 2023/2024) et après (suivi hivernal 2024/2025) mise en place du plan d'échantillonnage.

Indices biologiques analysés au cours de l'hiver (01/11/2024 au 31/03/2025)

Environ 90 % (N = 2 079) du nombre total d'échantillons biologiques, hors dépouilles, collectés sur l'hiver 2024/2025 (N = 2 303) ont été analysés génétiquement. Concernant les 10 % non-analysés, 60 % sont des fèces collectées en sur-échantillonnage en régions PACA et AURA, 30 % sont des indices de type poils qui ont été écartés après analyse visuelle (les critères d'identifications ne correspondant pas à du loup ces poils sont classés "Non retenus" et ne sont pas envoyés au laboratoire), et pour les 10 % restants, on trouve quelques échantillons de type sang et urine. Ces échantillons ont soit été placés en reliquat suite à un sur-échantillonnage de la maille (et pourront être analysés plus tard), soit sont des doublons issus de tests (comparaison de la qualité d'ADN entre prélèvement musculaire et prélèvement sanguin avec écouvillon sur les dépouilles). Enfin, même s'ils représentent une minorité, certains échantillons peuvent être égarés ou détruits entre la saisie de l'indice dans la base de données et son arrivée au laboratoire d'analyse.

Après filtrage des espèces non-cibles et des échantillons trop dégradés (indice qualité < 0,5), **50,4 % (N = 1 047) de ces indices biologiques sont confirmés comme appartenant à du loup avec une identification individuelle exploitable** (indice qualité >= 0,5).

Ainsi, ce sont **639 individus différents qui ont été détectés lors du suivi hivernal** (01/11/2024 au 31/03/2025). Certains sont détectés plusieurs fois, mais la plupart des individus ne sont capturés génétiquement qu'une seule fois (61,8 % pour l'hiver

2024/2025). Cette identification individuelle permet d'alimenter le modèle CMR, notamment en **estimant la probabilité de détection des individus**, ce qui est indispensable pour estimer les indicateurs démographiques tels que les effectifs et les taux de survie. La probabilité de détection individuelle est alors estimée à **59 %** (avec un intervalle de confiance entre 54 % et 65 %), soit dans la même gamme de valeurs que l'année passée (56,9 %). Il est important de noter qu'une **erreur d'assignation peut arriver**. Par exemple, deux profils génétiques que l'on pensait distincts appartiennent en réalité à un seul et même individu. Cela peut se produire quand la qualité de l'ADN ne permet pas une lecture complète des marqueurs génétiques lors de la première analyse, et que le profil individuel est complété après de multiples recaptures génétiques. Néanmoins, ce type d'erreur concerne **moins de 1 %** des profils individuels et la méthode d'assignation permet de **limiter l'impact sur le modèle démographique**.

Ce suivi génétique individuel permet de suivre le devenir de l'animal dans le temps et l'espace au gré des différentes recaptures génétiques. Cela s'avère particulièrement intéressant quand on souhaite **étudier les mouvements de dispersion et étudier l'histoire de vie des individus**. Le réseau travaille actuellement à l'intégration des informations relatives aux identifications génétiques des animaux dans son outil de diffusion des données. À terme, il sera ainsi possible de visualiser les différents événements de détection d'un même individu sur une cartographie dynamique.

Zoom sur les indices collectés

Volumes collectés : des chiffres en adéquation avec les consignes de collectes

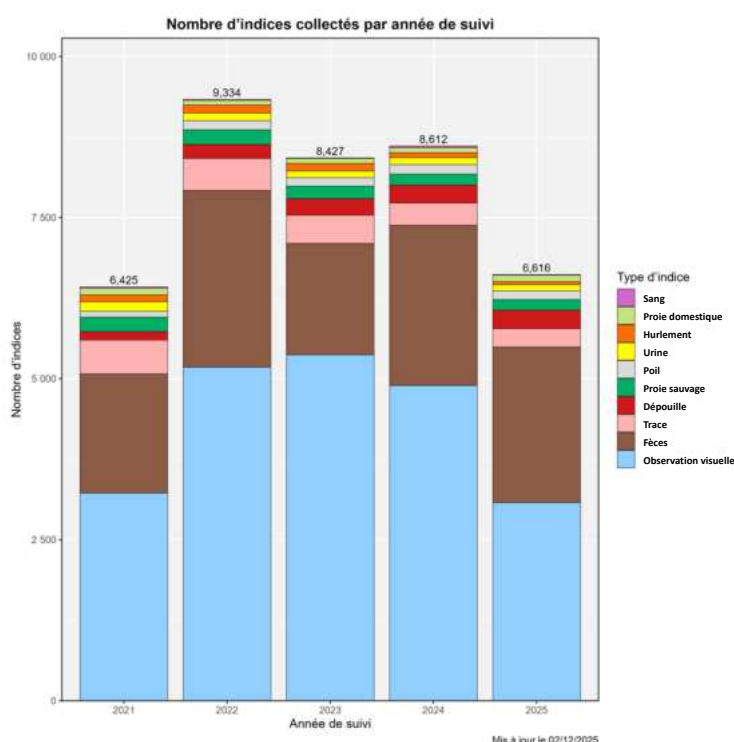


Figure 6 : Nombre d'indices de présence collectés par année de suivi classé par type.

Réseau Loup-lynx - Loup flash info n° 23

6 616 indices de présence ont été collectés du 1er novembre 2024 au 31 octobre 2025.

Ce sont moins d'indices de présence qui ont été collectés en comparaison aux années précédentes. On constate particulièrement **moins d'indices de type observation visuelle**. Cette tendance est observée principalement dans les régions PACA et AURA suite à l'évolution des protocoles de collecte qui ne nécessitent plus ce type d'indices pour l'évaluation des paramètres démographiques. En revanche, le volume d'indices biologiques reste constant depuis l'année de suivi 2024, signe d'un protocole et d'une collecte sur le terrain efficace (figure 6).

44 % des indices collectés sur l'année de suivi (du 1er novembre 2024 au 31 octobre 2025) sont des indices biologiques.

82 % des indices biologiques collectés sont issus du suivi hivernal (du 1er novembre 2024 au 31 mars 2025).

Types d'indices collectés : impact de la saisonnalité en lien avec les protocoles de suivi

Proportion de chaque type d'indice collecté durant la période hivernale (du 1er novembre 2024 au 31 mars 2025) du suivi 2025 (N = 4 414).

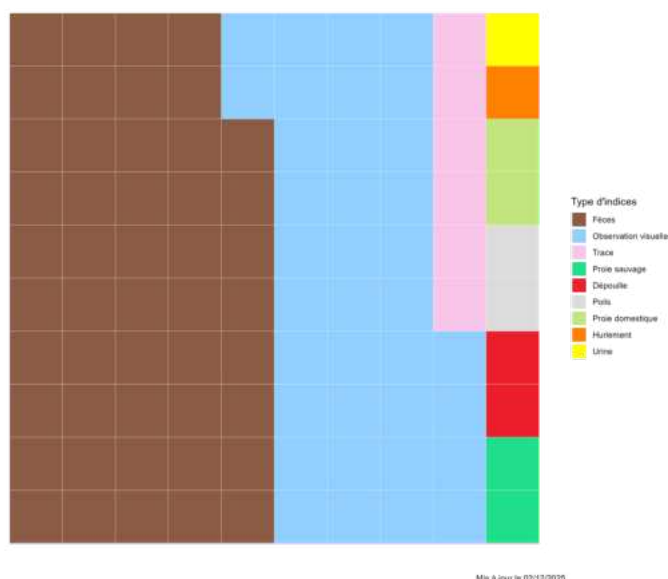


Figure 7 : pourcentage d'indices par type, collectés sur la saison hivernale 2024/2025. Chaque cellule du graphique représente 1 % du nombre total d'indices collectés. En hiver, la majorité des indices sont de type fèces en lien avec les protocoles de collecte.

Proportion de chaque type d'indice collecté durant la période estivale (du 1er avril 2025 au 31 octobre 2025) du suivi 2025 (N = 2 202).

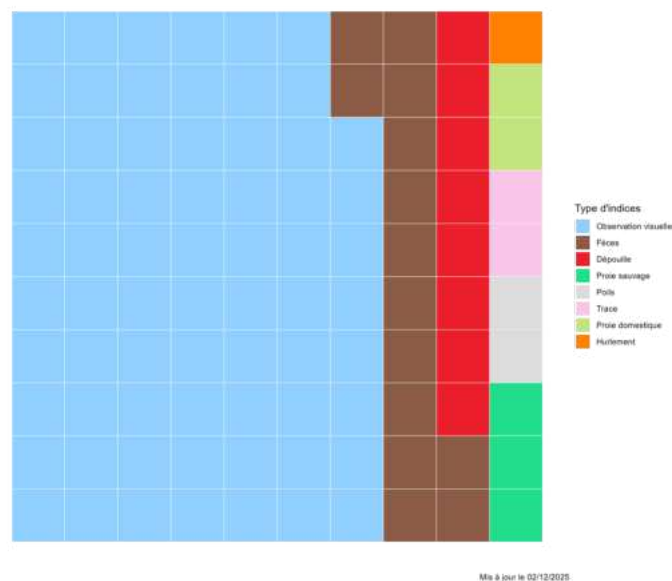


Figure 8 : pourcentage d'indices par type, collectés sur la saison estivale 2025. Chaque cellule du graphique représente 1 % du nombre total d'indices collectés. En été, la majorité des indices sont de type observation visuelle, fèces et dépouille. La proportion de dépouilles sur la période estivale est directement en lien avec les tirs réglementaires.

Statut des indices de présence collectés

Une valeur de **fiabilité** est attribuée à chaque indice. Cette attribution repose sur l'analyse technique des critères descriptifs renseignés et/ou de l'analyse génétique de l'indice biologique. L'indice est alors classé :

- **Retenu** : la majorité des critères techniques sont renseignés et ils convergent vers les critères d'identification du loup, ou l'analyse génétique révèle l'espèce loup et présente un indice qualité suffisant.
- **Non retenu** : au moins un critère technique renseigné diverge des critères d'identification du loup, ou l'analyse génétique révèle une espèce autre que le loup.
- **Invérifiable** : les critères techniques ne permettent pas de trancher ou la donnée est peu documentée, ou l'ADN est de qualité insuffisante pour obtenir un résultat.
- **En cours** : l'indice est en cours ou en attente d'analyse.

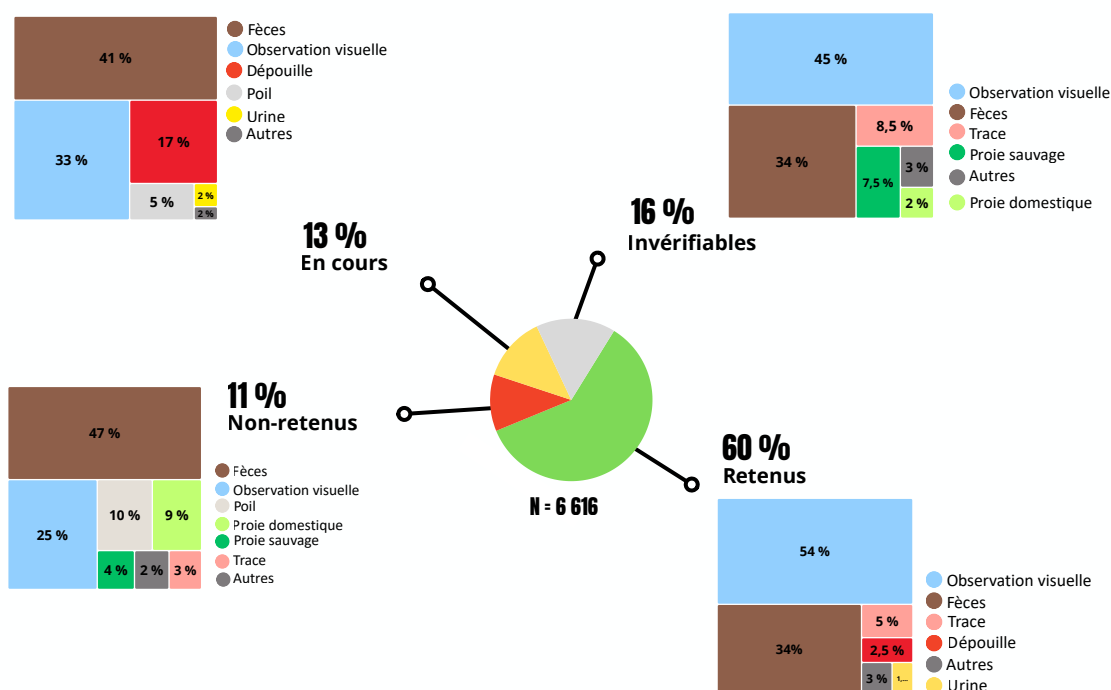


Figure 9 : pourcentage d'indices de présence collectés durant l'année de suivi 2025 (1er novembre 2024 au 31 octobre 2025) classés par fiabilité. Les indices retenus sont en grande partie des observations visuelles, mais aussi des fèces. La part d'indices retenus de type fèces est en augmentation depuis les dernières campagnes de suivi (13 % en 2022/2023, 22 % en 2023/2024 et 34 % en 2024/2025).

INDICATEURS DÉMOGRAPHIQUES

L'OFB évalue l'état de conservation de la population du Loup gris (*Canis lupus*) en étudiant trois indicateurs distincts mais complémentaires :

- l'**effectif** : estimation du nombre d'individus composant la population à un moment donné ;
- le **taux de survie** : probabilité qu'un individu de la population survive après une période donnée (ici un an) ;

- L'**aire de présence détectée** : surface du territoire pour laquelle la présence de l'espèce est validée, en distinguant la présence permanente de la présence occasionnelle (voir [Loup Flash Info n° 21](#)).

L'analyse **simultanée** de ces indicateurs démographiques (effectif et taux de survie) et géographiques (aire de présence détectée) permet de renseigner sur l'état de conservation de la population et sur son évolution dans le temps.

Estimation statistique de l'effectif de loups en France

À titre de rappel, à l'hiver 2023/2024, la population lupine était estimée entre 920 et 1 125 individus (pour un effectif moyen de 1 013 loups).

Pour l'hiver 2024/2025, les résultats des analyses génétiques permettent d'estimer le nombre d'individus **entre 989 et 1 187 loups**, avec un effectif moyen de 1 082 (figure 10). Ces valeurs représentent les bornes supérieure et inférieure de l'intervalle de confiance (représentées par les barres jaunes sur le graphique ci-dessous). Comme l'année précédente, l'intervalle de confiance reste relativement restreint entre ses bornes supérieure et inférieure. Ces résultats soulignent une **amélioration de la précision de l'estimation en adéquation avec l'amélioration du protocole de collecte d'indices de présence** (plan d'échantillonnage).

Bien que l'on observe une légère hausse de l'effectif moyen comparé à l'année passée, il est important de rappeler que **l'étude des tendances démographiques s'effectue sur des séries pluriannuelles** ; on ne peut donc pas conclure à une augmentation de la population. Si l'on observe la tendance sur les quatre dernières années, on constate que les estimations se situent dans la même gamme de valeurs. **Une tendance à la stabilisation des effectifs depuis l'hiver 2021/2022 se confirme donc à la fin de cette année de suivi** (figure 10).

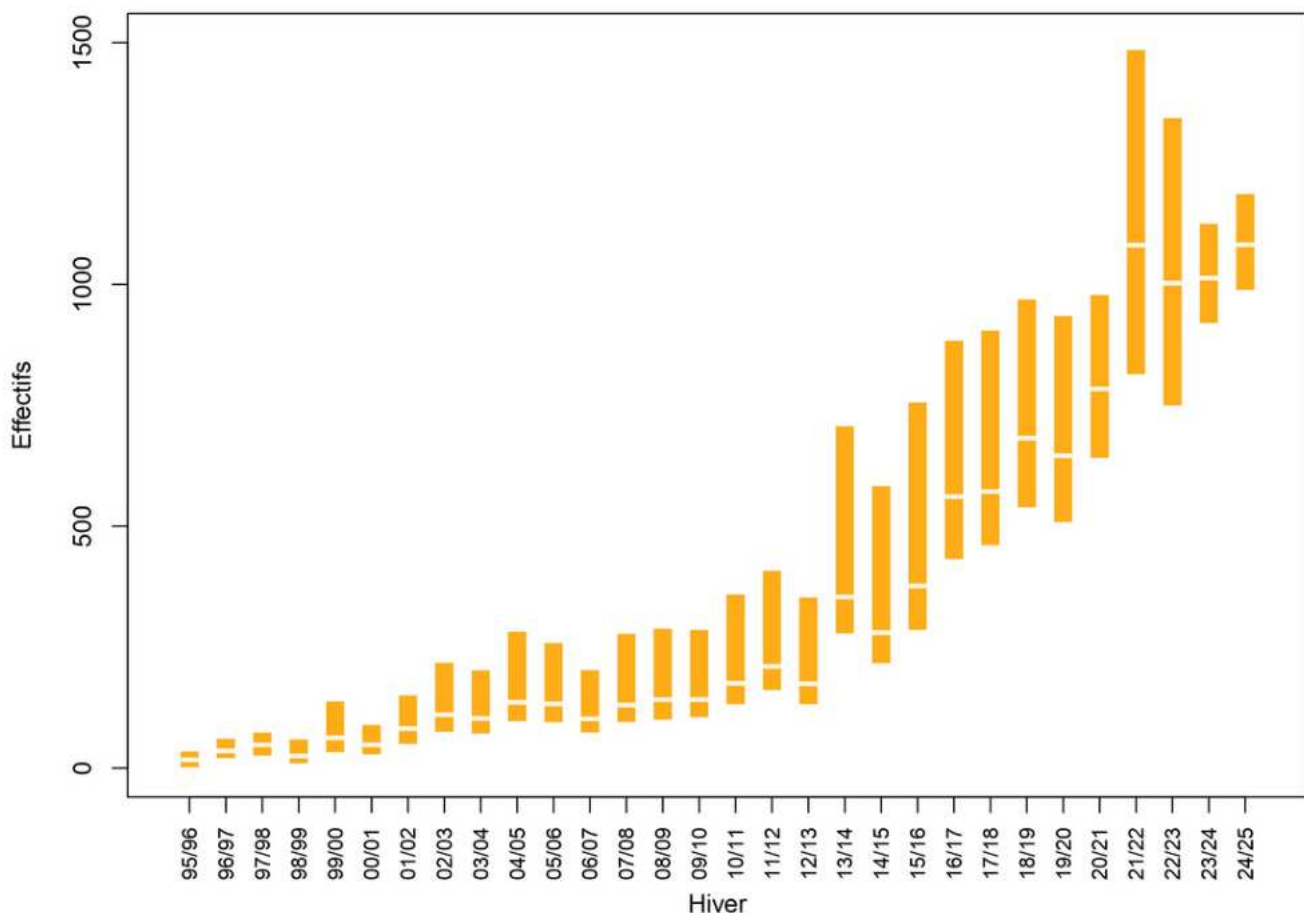


Figure 10 : Tendance démographique de la population de loups en France estimée par modèle de capture-recapture et à partir du suivi génétique non-invasif. Les barres représentent les estimations basses et hautes des intervalles de confiance à 95 % des effectifs chaque hiver depuis 1995/96. La valeur moyenne des estimations est représentée par une barre horizontale blanche (Milleret et al., 2025).

Evolution du taux de survie de la population

Le **taux de survie** est un paramètre important à prendre en compte dans l'évaluation de l'état de conservation des populations, en particulier dans le cas des grands carnivores. Il **permet de quantifier la probabilité qu'un individu survive au cours d'une année**. Ce paramètre nous éclaire sur les tendances démographiques, notamment en nous renseignant sur la résilience d'une population face à différentes causes de mortalité.

Les taux de survie au sein de la population lupine française ont été calculés pendant trois périodes différentes. Ces trois périodes se distinguent par les **différents régimes de tirs autorisés mis en place** :

- 1995 - 2013 : peu de tirs dérogatoires (mise en place des tirs dérogatoires dès 2004) ;
- 2014 - 2018 : plafond de tirs dérogatoires fixé à environ 10 % de la population ;
- 2019 - 2025 : plafond de tirs dérogatoires fixé à 19 % de la population.

En effet, considérant les autres sources de mortalité, **on constate que les prélèvements légaux peuvent affecter la dynamique de la population lupine française**. La mise à jour des taux de survie confirme la dynamique observée l'année passée. En intégrant les dernières données au modèle statistique, on observe une **baisse du taux de survie annuel** passant de 72 % pour la période de 2014-2018 à 66 % pour la période s'étalant de 2019 à 2025 (figure 11). Cette diminution **s'explique en partie par l'augmentation du plafond de tirs autorisés** (passant d'environ 10 % à 19 % de la population entre les deux périodes).

En atteignant un taux de survie de 66 %, la population atteint un point de bascule. Dans la littérature, il est indiqué qu'au-delà de 34 % de mortalité moyenne (moins de 66 % de survie) au sein

de la population, celle-ci ne pourra plus compenser les pertes et peut décroître (Marescot *et al.*, 2012). Bien que ce seuil puisse varier entre 13 %, pour les populations les plus fragiles, et 55 % pour les plus résilientes (Duchamp *et al.*, 2023) ; **les résultats observés, quant à l'évolution des effectifs soutiennent l'hypothèse d'une stabilisation de la population**. En effet, depuis l'hiver 2021/2022, les estimations des effectifs se trouvent dans la même gamme de valeurs.

Ces résultats sont cohérents avec ce qui est observé au niveau international dans des paysages fortement anthropisés comme la France (Marescot *et al.*, 2012). On observe des dynamiques de croissance similaires en réponse aux mortalités liées pour un tiers aux politiques de contrôle légal en vigueur. Par exemple, au nord et à l'ouest de la Scandinavie (Suède et Norvège), on constate un taux de survie particulièrement faible associé à un taux de croissance négatif (baisse des effectifs de la population). Cette population est fortement impactée par les mortalités d'origine anthropique dont environ un tiers sont liées aux destructions légales (Milleret *et al.*, 2024 ; Milleret *et al.*, 2025). Au contraire, en Allemagne où les tirs dérogatoires sont peu nombreux, on observe une croissance continue de la population avec un taux de mortalité global inférieur à 20 % (Planilo *et al.*, 2024).

Bien que la politique de gestion actuelle semble compatible avec le maintien de la population, il est important d'évaluer l'évolution des taux de survie associés aux effectifs dans le futur. Ces estimations annuelles sont d'autant plus importantes que la dernière mise à jour de la viabilité démographique de la population sous régime de tirs dérogatoires montre pour la première fois **un risque de décroissance de la population sous l'hypothèse d'un non-changement du régime de tirs actuel** (Duchamp *et al.*, 2025).

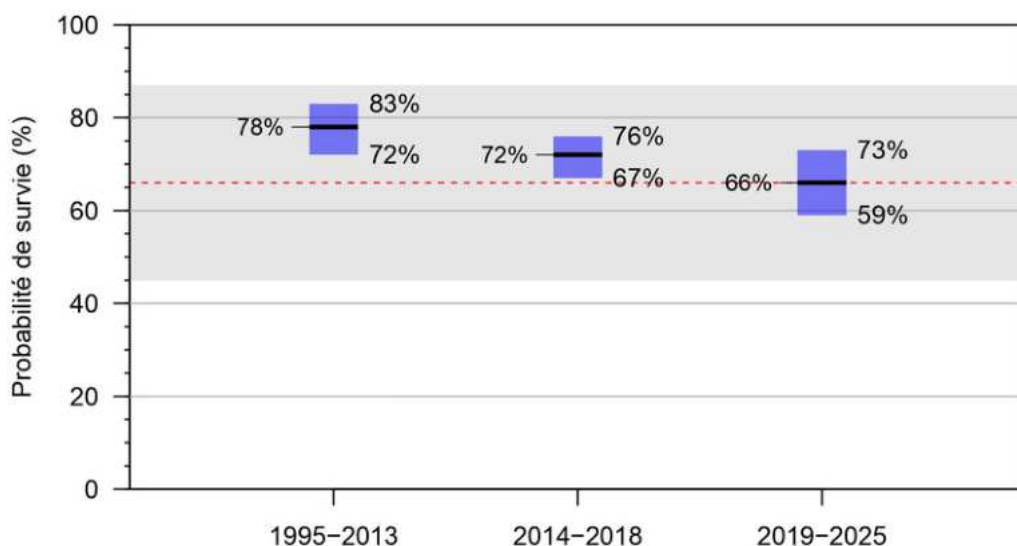


Figure 11 : Variations de la probabilité de survie lors de 3 périodes (1995-2013 ; 2014-2018 ; 2019-2025 ; Milleret *et al.*, 2025). Les barres horizontales noires représentent les estimations moyennes. Le seuil de tolérance moyen est de 34 % de mortalité (soit 66 % de survie). Il est représenté par les pointillés rouges avec son intervalle de confiance en grisé. Des taux de survie en dessous de cet intervalle présentent un risque important de générer des taux de croissance négatifs de la population (Marescot *et al.*, 2012).

AUTRES INDICATEURS

Détection d'individus de lignées génétiques différentes au sein de la population

Lors de l'année de suivi 2025, ce sont **trois lignées différentes** (représentées par quatre haplotypes distincts) qui ont été détectées sur le territoire grâce aux analyses génétiques (figure 12).

Du fait du retour naturel de l'espèce depuis la péninsule italienne, la majorité des individus présents en France continentale sont de lignée italo-alpine et portent l'haplotype w22. Ces individus se concentrent majoritairement dans les régions historiques PACA, AURA et en Occitanie.

Le travail du réseau Loup-lynx a permis de détecter **sept individus de lignées germano-polonaise d'haplotype w1 sur la période allant du 1er novembre 2024 au 31 octobre 2025** (figure 12). Des individus de cette lignée sont détectés de façon régulière depuis 2017 sur le territoire. Par ailleurs, certains individus identifiés cette année avaient déjà été détectés les années précédentes.

Fin novembre 2024, un premier individu (S89-030) est identifié sur la commune de Saint-Merd-les-Oussines en **Corrèze (19)**. Ce mâle identifié pour la première fois en juillet 2024 est installé sur le plateau des Millevaches, et il est recapturé régulièrement sur ce territoire (9 fois entre janvier et octobre 2025). C'est en **Lozère (48)** qu'un deuxième individu mâle (S92-123) de lignée w1 sera identifié fin décembre 2024. En janvier 2025, un troisième animal (S92-158) est détecté en **Seine-Maritime (76)** ; ce dernier est génotypé suite à une collision routière. Un quatrième (S95-067) est ensuite génotypé en mai. Il s'agit du deuxième mâle germano-polonais détecté sur le plateau des Millevaches (19) sur cette période de suivi. Grâce aux analyses génétiques et au recoupement des différents résultats, ce même individu sera de nouveau génotypé en août, mais cette fois-ci sur la commune de Chastreix dans le **Puy-de-Dôme (63)**. En septembre, trois individus sont génotypés en **Haute-Marne (52)** : S96-002, S96-003, S96-005. Il s'agit des louveteaux issus de la portée identifiée cet été dans le Bassigny. La lignée étant transmise par la mère, il est alors possible d'affirmer que celle-ci est aussi de lignée w1.

L'**unique individu de lignée germano-polonaise d'haplotype w2 détecté cette année** (S86-014) était connu du réseau. En effet, il avait été génotypé en 2024 en Saône-et-Loire (71) avant qu'il ne soit abattu. L'animal est retrouvé mort en février 2025 victime de destruction illégale dans ce même département.

Finalement, c'est en février 2025 qu'un **loup de lignée dinarique (w23) est identifié pour la première fois sur le territoire**. Deux fèces prélevées dans le **Doubs (25)** ont permis de le génotyper avant qu'il ne soit abattu dans le **Jura (39)** en avril lors d'un tir de défense simple.

On observe de plus en plus d'individus issus de lignées différentes de la lignée historique w22 sur le territoire. L'impact réel des immigrations en provenance des populations voisines (Allemagne, Suisse, Italie...) reste à évaluer, mais elles **contribuent probablement à compenser, pour partie, les pertes enregistrées au sein de la population française**. Par ailleurs, ces individus **participent au maintien de la diversité génétique**. Cette année, deux reproductions impliquant des individus de lignée germano-polonaises et des individus de lignée italo-alpine ont été recensées : l'une en **Haute-Marne (52)** et l'autre en **Corrèze (19)**.

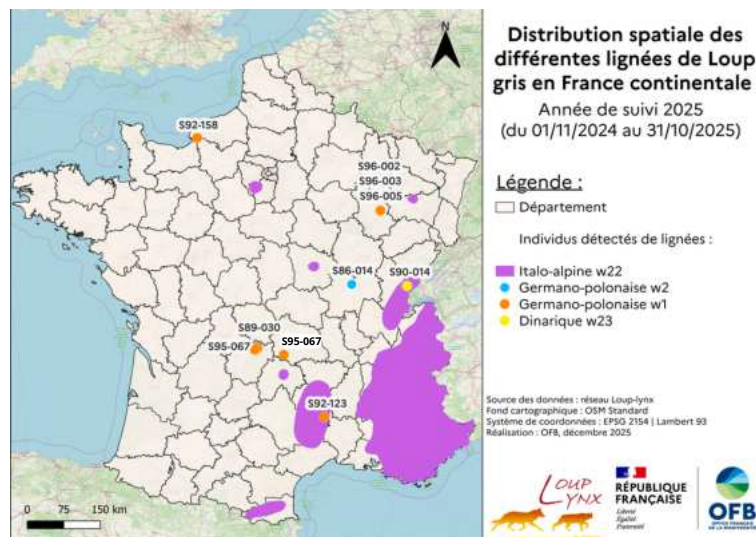


Figure 12 : Distribution spatiale des différentes lignées de Loup gris en France continentale.

Suivi des individus et groupes sédentarisés

Lors du suivi estival 2025, **plusieurs reproductions en front de colonisation ont été détectées**. Jusqu'alors, malgré une augmentation des mouvements de dispersion au sein du territoire, seules quelques installations sporadiques étaient détectées sur ces zones nouvellement recolonisées. Les seules meutes connues en dehors des massifs alpins, provençaux et jurassiens étaient situées en Occitanie (Mont Lozère et Aigoual).

Cette année, sept reproductions ont été détectées hors zone historique de présence : une en Haute-Marne (52), une seconde

sur le plateau des Millevaches (87/23/19), une troisième dans le Cantal (15) et quatre en Lozère (48) (figure 13, page suivante).

Bien que les taux de survie des louveteaux soient faibles (environ 50 % en moyenne) et que l'isolement des nouveaux couples leur procure une certaine fragilité, **l'avenir de ces meutes détectées en dehors des continuums historiques de présence (Limousin, Massif central, Grand Est...) sera déterminant pour l'avenir de l'espèce en France**.

Suivi des individus et des groupes sédentarisés

Année de suivi 2025
(1er novembre 2024 - 31 octobre 2025)

Légende :

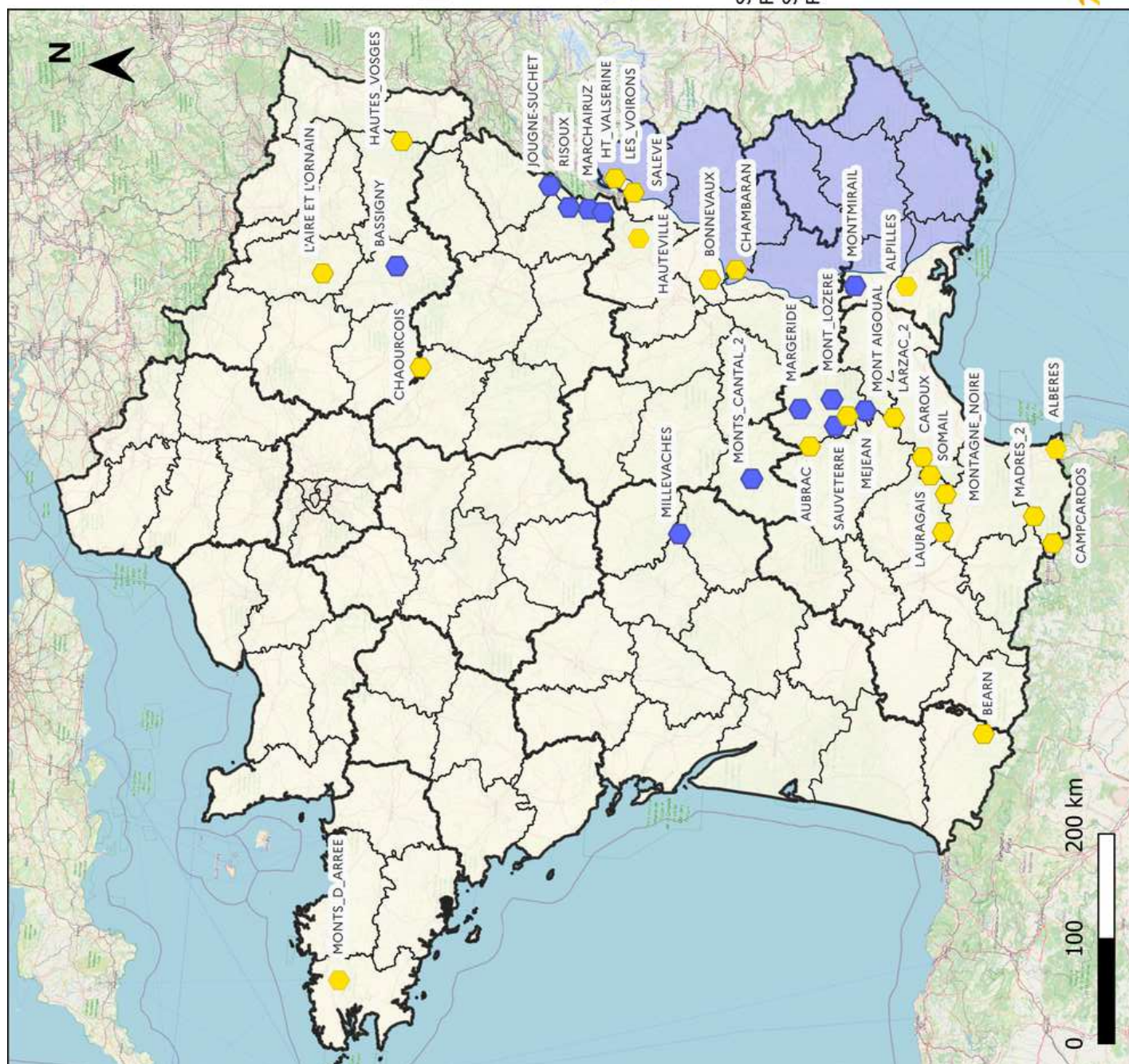


Aire de présence historique avec groupes sédentarisés :
 absence de suivi précis compte tenu de la volumétrie.

Groupe sédentarisé

Individu(s) sédentarisé(s)

Source des données : réseau Loup-lynx | OFB
 Fond cartographique : OSM Standard
 Système de coordonnées : EPSG 2154 | Lambert 93
 Réalisation : OFB, décembre 2025



MORTALITÉS DÉTECTÉES PAR LE RÉSEAU

Sur le territoire français, les informations collectées par le réseau Loup-lynx permettent de recenser des cas de mortalité lupine sur le territoire. En revanche, il est important de rappeler que **les mortalités détectées par le réseau ne sauraient être exhaustives**. En nature, la totalité des animaux morts n'étant jamais retrouvée, les résultats présentés ci-dessous sont à interpréter avec précaution.

Toute découverte de cadavre de loup en nature, en dehors des contextes de tirs dérogatoires, fait l'objet d'une procédure d'investigation et de plusieurs examens post-mortem (quand ils sont réalisables ; nécropsique, radiologique, histologique, toxicologique et microbiologique), en vue de déterminer l'origine de la mort. En effet, le réseau Loup-lynx travaille en synergie avec le **réseau SAGIR** (réseau national de surveillance épidémiologique des maladies de la faune sauvage à enjeux pour la conservation des espèces, la santé des animaux domestiques ou la santé publique) afin de détecter de potentiels signaux de mortalité et de morbidité anormaux au sein des populations de loups et de lynx. **En combinant l'étude des paramètres démographiques à celle des mortalités on optimise la détection précoce d'un problème de santé chez les deux espèces** (Lena *et al.* 2022). À ce jour, aucun signalement de pathologie inquiétante n'a été détectée chez le loup en France, néanmoins ce suivi aura permis d'identifier des processus létaux majeurs : traumatismes liés à des collisions routières et destructions illicites par intoxication ou arme à feu. De plus, ces analyses se sont montrées efficaces pour détecter certains pathogènes responsables de maladies particulièrement surveillées comme la gale, la parvovirose ou encore la maladie de Carré (Lena *et al.* 2022).

Entre le 1er novembre 2024 et le 31 octobre 2025, ce sont **282 individus qui ont été retrouvés morts** (toutes causes de mortalité confondues) et remontés au réseau (figure 14).

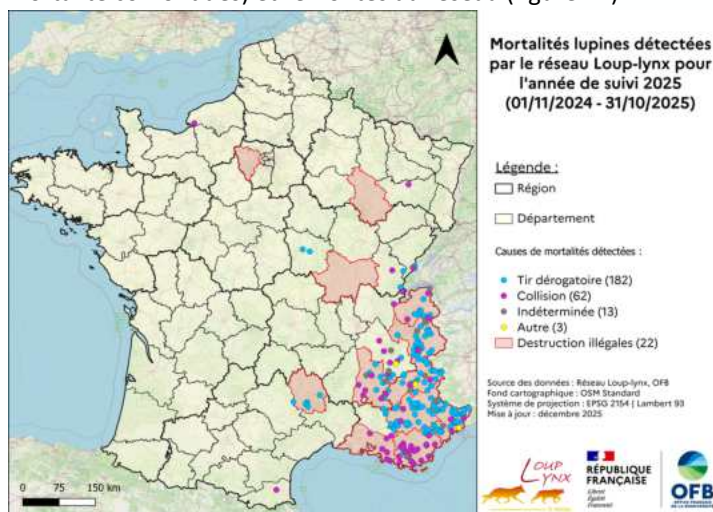


Figure 14 : Distribution des différentes causes de mortalités identifiées chez le loup gris (*Canis lupus*) après collecte d'indice.

La majorité (64,3 %) des mortalités renseignées par le réseau sont dues aux tirs dérogatoires mis en place dans le cadre de la Réseaux Loup-lynx - Loup flash info n° 23

protection des troupeaux. Chaque animal abattu via un tir légal étant systématiquement déclaré, on recense toutes ces mortalités, d'où la part importante dans les statistiques de cette analyse.

21,9 % des individus retrouvés morts sont victimes de collision.

Le nombre important de collisions mortelles recensées pourrait s'expliquer par une forte détectabilité des cadavres en bord de route (en comparaison à un animal se trouvant en montagne ou en forêt ; Lena *et al.*, 2022). L'exposition à ce type de traumatisme augmente également avec la densité d'individus présents et la densité du réseau routier entourant les meutes (Colino-Rabanal *et al.*, 2011), d'où un nombre plus important de collisions constatées dans les secteurs urbanisés.

En outre, 7,4 % des individus retrouvés morts sont victimes de destructions illégales.

Les années précédentes, le nombre moyen d'individus décomptés du plafond pour cette cause était de 8 environ. On en compte 22 entre le 1er novembre 2024 et le 31 octobre 2025 (20 sur l'année civile 2025), soit plus du double par rapport à l'année passée (9 sur l'année civile 2024). Toutefois, le recensement des dépouilles et des causes de mortalités n'étant pas exhaustif, il reste impossible d'expliquer précisément cette hausse. Celle-ci pourrait en effet être influencée par différents facteurs : augmentation réelle du nombre de destructions illégales, amélioration de la prospection sur certains territoires, etc.

Parmi les autres cas de mortalité détectés (1 %), on compte deux **interactions avec des chiens de protection de troupeau**, ainsi qu'une **mort lors d'une tentative de sauvetage** (l'animal tombé dans un puits n'a pas supporté l'anesthésie).

On considère une mortalité comme indéterminée lorsque l'on retrouve seulement des restes partiels (ossement ou membres isolés) ou que le cadavre est dans un état de décomposition trop avancé pour mener une quelconque expertise. Sur l'année de suivi 2025, **les causes de mortalités indéterminées représentent 5,4 % du nombre total des dépouilles recensées par le réseau.**

Les principales causes de mortalités constatées sont en adéquation avec ce qui est observé à l'échelle européenne dans des paysages fortement anthropisés. Ces populations soumises à de **fortes contraintes liées aux activités humaines** sont principalement impactées par les tirs légaux, les collisions et les destructions illégales (Musto *et al.*, 2021 ; Salvatori & Linnel, 2005 ; Sunde *et al.*, 2021 ; Suutarinen & Kojola, 2017). Bien que la population **conserve une résilience lui permettant de maintenir globalement ses effectifs, ces mortalités peuvent impacter la dynamique de la population**, en constituant par exemple un frein à la dispersion et à l'installation des individus sur de nouveaux territoires.

ACTUALITÉS RÉGIONALES

Auvergne-Rhône-Alpes

L'année 2025 a été relativement calme en termes d'indices de présence pour l'**Allier (03)** et l'**Ardèche (07)**, à l'exception de quelques photographies d'un loup au printemps et à l'automne autour du Mont Mézenc entre **Haute-Loire (43)** et **Ardèche (07)**.



Loup photographié à l'aide d'un piège photographique dans la Haute-Loire (43).
Crédit : photographie : SD43 / OFB

En **Haute-Loire (43)**, le couple présent sur la zone **Margeride** en **Lozère (48)** fait des incursions dans le sud-ouest du département.

À partir d'août, plusieurs dommages sur troupeaux domestiques attirent l'attention dans la **partie nord du PNR du Pilat entre Loire (42) et Rhône (69)** et la présence d'un loup est confirmée par vidéo à la fin du mois. La collecte d'un excrément suite à une prédation confirme un loup de lignée italo-alpine mais ne permet pas d'en connaître le génotype.

Sur le massif du Sancy dans le **Puy-de-Dôme (63)**, l'arrivée d'un loup depuis juin est mise en évidence via le réseau multipartenarial par différentes informations (témoignages, proies sauvages, photos/vidéos, excréments). Les analyses génétiques révèlent un mâle de lignée germano-polonaise (w1), S95-067, contacté la première fois via un excrément collecté en mai sur le **plateau de Millevaches** en **Corrèze (19)**.

L'installation durable de ces animaux sur les secteurs précités pourra être attestée en cas de récurrence d'indices de présence pendant la période hivernale 2025-2026.

Après une année 2024 cumulant peu d'événements dans le **Cantal (15)**, c'est à la mi-novembre 2024 qu'une série de clichés met en évidence pour la première fois deux loups ensemble sur les Monts du Cantal. Des excréments collectés début 2025 par les correspondants permettent d'identifier leurs génotypes : la femelle S87-016 contactée en janvier et février 2024 sur le territoire de la meute « Mont Lozère » (cet animal pourrait provenir de la reproduction de cette meute en 2023).

Réseau Loup-lynx - Loup flash info n° 23

Le mâle S87-122 est détecté une seule fois en janvier 2024 dans le sud-est de la Margeride (en Lozère également). La reproduction est confirmée fin août grâce à la vidéo d'un loupveau transmise par un bénévole du réseau.

Dans l'**Ain (01)**, un couple est maintenant formé sur le plateau d'**Hauteville**. D'autre part, la meute **Haute-Valserine (01/39/CH)** s'est reproduite pour la troisième année consécutive.



Louve allaitante photographiée à l'aide d'un piège photographique dans le secteur de la Haute Valserine (01/39/CH). Cette femelle était identifiée comme la reproductrice de la meute, elle a été abattue fin août 2025 sur la commune de Prémanon (39) suite à un tir de défense simple.
Crédit : RNN Haute Chaîne du Jura

En mars 2025, à Gex, les pompiers sont intervenus pour prendre en charge un canidé victime d'une collision avec un véhicule. L'animal avec le bassin cassé a été transporté chez le vétérinaire, qui, après examen, s'est révélé être non pas *Canis familiaris* mais *Canis lupus*. Cette louve (S92-161) est morte quelques jours plus tard dans un centre de soin des suites de ses blessures. Elle était connue génétiquement depuis septembre 2024 sur le territoire de la meute Haute-Valserine.

Une autre collision s'est produite en octobre à **Bellegarde-sur-Valserine (01)**. Ce loup mâle S95-013 avait été détecté la première fois en juillet 2024 puis en mars 2025 sur le **massif des Aiguilles Rouges (74)**.

Sur les **départements historiques (26, 38, 73 et 74)**, l'occupation territoriale des loups et leur structuration (individu isolé, meute) reste relativement identique à la période précédente. Un troisième groupe reproducteur s'est formé à l'ouest du massif de Chartreuse.

Bourgogne-Franche-Comté

Sur la **zone de présence historique du Doubs (25) et du Jura (39)**, la présence de l'espèce se confirme avec la reproduction des meutes de **Jougne-Suchet (25/CH)** et de la **Haute-Valserine (01/39/CH)**. Plusieurs individus sont également détectés dans le secteur de Longchaumois / Hauts de Bienne (39). Il s'agirait probablement des individus composant la meute de la Haute-Valserine, distante de moins de 10 km.

Concernant la meute du **Risoux (25/39/CH)**, aucune reproduction n'a été détectée suite au prélèvement du couple reproducteur fin 2024. Deux autres couples ont été détectés sur ce même secteur, sur deux territoires se chevauchant. Le premier était composé d'une louve nommée Frejya - équipée en Suisse d'un collier GPS en octobre 2024 - et d'un mâle de lignée dinarique (w23). Le mâle est abattu lors d'un TDS en avril. Par ailleurs, entre mai et juin, le suivi de la femelle a permis de valider la reproduction (tétines visibles sur les images prises par les pièges photographiques). Cependant, la portée ne semble pas avoir survécu, et la louve sera abattue par les gardes-faune suisses fin 2025. Le second couple est lui, composé d'une femelle et d'un mâle reconnaissable à sa queue coupée (voir photo de couverture), aucune reproduction de ce couple n'a été identifiée cet été.



Louve équipée d'un collier GPS photographiée à l'aide d'un piège photographique dans la Doubs (25). Cette louve identifiée sous le nom de Frejya a été équipée d'un collier GPS en octobre 2024 par les collègues suisses du KORA dans le cadre du [projet "Wolves and Cattle"](#).
Crédit : photographie : SD25 / OFB

Un loup seul est toujours détecté dans le sud du Jura dans le **secteur de la Petite Montagne (39)**.

L'activité lupine se poursuit également dans les autres départements de la région. En **Saône-et-Loire (71)**, département concerné par des individus en dispersion chaque année depuis 2020, quatre observations visuelles par piège photo ont été collectées de février à octobre. Un cas de destruction illégale est également mis en évidence suite à la découverte d'un cadavre en février. L'individu mort (S86-014) était connu par le réseau depuis 2024.

Dans la **Nièvre (58)**, la présence du loup est attestée par le réseau depuis novembre 2023. Plusieurs indices de présence ont été collectés lors de cette année de suivi (N = 49). Deux individus ont été prélevés par TDS en avril et en juillet. La dernière observation visuelle retenue date du mois d'août, confirmant la présence d'un autre individu dans ce département.

Dans l'**Yonne (89)**, le réseau relève toujours la présence d'un loup dans le **secteur du Chaourçois**. De plus, des indices de présence ont été retenus au sud et au nord du département entre décembre et février.

En **Côte d'Or (21)**, quelques images/vidéos sont également retenues : en novembre 2024 dans le nord, et en février 2025 au sud est à la frontière avec la Saône-et-Loire (71).

Bretagne

L'activité lupine principale en Bretagne s'est concentrée dans le **Finistère (29)**. Suite à la hausse des détectations et à la demande du préfet, les formations correspondants sont désormais ouvertes en externe. Après deux nouvelles sessions de formation cette année, on compte 70 correspondants dans la région.

Fin 2024, on comptabilise 90 constats de dommage dans le département dont 36 classés Loup Non-Exclu (LNE) et une hausse du nombre d'attaques sur génisses. Les deux individus détectés respectivement en 2023 et 2024 : S83-109 et S92-089, se cantonnent toujours sur le secteur des Monts d'Arrée mais n'ont jamais été observés ensemble.

En 2025, les premiers indices de présence sont collectés sur le Finistère (29). Très vite, début février, un nouvel individu est détecté sur l'**Ille-et-Vilaine (35)** qu'il traverse rapidement pour se retrouver en **Côtes d'Armor (22)** avec des indices collectés du 15 au 22 février. Il est ensuite localisé dans le **Finistère en limite du Morbihan (56)** à partir du 15 mars. Depuis cette date, il n'a cessé de faire des allers-retours entre ces deux départements où il sera détecté de nombreuses fois par indices ou constats de prédation. Son ADN est obtenu grâce à la collecte d'un excrément par la Fédération Départementale des Chasseurs du Morbihan en avril. L'individu génotypé S94-058 se trouve être un mâle, mais la qualité de l'ADN n'était pas suffisante pour en déterminer sa lignée. Ce n'est qu'après une seconde analyse que l'excrément nous permettra d'obtenir la totalité de son profil génétique. Il s'agit d'un mâle de lignée italo-alpine (w22), ce qui en fait le premier individu de cette lignée en Bretagne.



Loup gris mâle w22 (*Canis lupus*) photographié à l'aide d'un piège photographique dans le Finistère (29).
Crédit : G. HASCOET

L'année 2025 se termine donc avec la présence détectée d'au moins trois individus mâles de loup sur la région Bretagne.

Centre-Val de Loire

Sur la période de suivi écoulée, plusieurs observations visuelles ont été validées sur la région. Tout d'abord dans le département du **Loiret (45)**, en décembre sur les communes de Beaune-la-Rolande, Corquilleroy, Saint-Hilaire-les-Andréis et de Saint-Cyr-en-Val en février.



Observation fortuite d'un loup gris mâle (*Canis lupus*) photographié grâce à un téléphone portable dans le Loiret sur la commune de Beaune-la-Rolande (45).
Crédit : Laurie LONGEAS

Un individu a également été observé en décembre sur la commune de Nottonville dans le département d'**Eure-et-Loir (28)**, et sur la commune de Saint-Aignan-des-Noyers, dans le département du **Cher (18)** en janvier.

Grand Est

En région Grand-Est, l'année 2025 a été marquée par un événement majeur, un premier cas de reproduction du loup en plaine, dans le département de la **Haute-Marne (52)**. Le mâle, connu dans le département depuis 2020 sur le secteur de Poissons, forme depuis la fin d'hiver 2024/2025 un couple avec une femelle d'origine inconnue, à présent installé dans le **secteur du Bassigny**. Le suivi de terrain a mis en évidence une portée de sept jeunes au minimum, à l'occasion d'une détection au piège photo fin août.

Par ailleurs, une nouvelle zone de présence régulière a été identifiée dans le département de la **Meuse (55)**, à l'est de Bar-le-Duc (vallées de l'Aire et de l'Ornain) et un secteur est suivi dans le département des **Ardennes (08)** (Argonne Nord). Les autres zones de présence régulière connues dans la région se maintiennent (Hautes-Vosges, Chaourçois).

Le Grand Est compte donc actuellement 4 zones de présence sédentarisée du loup, dont une constituée en meute reproductrice.



Louve photographiée à l'aide d'un piège photographique en Haute-Marne (52). Cet individu est identifié comme étant la femelle reproductrice de la meute détectée dans le secteur du Bassigny. D'après les profils génétiques des louveteaux, cette dernière serait de lignée germano-polonaise (w1)
Crédit : SD52 / OFB

Hauts-de-France

Depuis 2019, les Hauts-de-France restent un territoire d'exploration pour des loups en dispersion, situation caractéristique d'un front de colonisation encore précaire, mais qui connaît des passages de plus en plus réguliers.

En 2025, un nombre important de signalements a été enregistré, avec 69 indices pris en charge par les agents de l'OFB sur l'ensemble des départements des Hauts-de-France. Parmi les indices traités, quatre observations visuelles ont été retenues dans le département de l'**Aisne (02)**, une dans le **Nord (59)** et une dans le **Pas-de-Calais (62)**. Concernant les attaques sur troupeaux domestiques, 20 constats de dommages ont été réalisés. La responsabilité du loup n'a pas été écartée dans trois cas dont deux dans la **Somme (80)** et un dans l'**Aisne (02)**.



Rencontre inopinée avec un Loup gris (*Canis lupus*) lors d'un déplacement en véhicule. Photo prise par un particulier à l'aide d'un téléphone portable sur la commune de Rollancourt (62) en janvier 2025.
Crédit : DAUSSE et ROUSSELLE.

Ile-de-France

Sur la quinzaine d'indices collectés sur la période, une large majorité est classée invérifiable ou non retenu car résultant souvent de confusions avec des chien-loups.

Toutefois, un cadavre est découvert en mars 2025 dans un bois des **Yvelines (78)**. L'analyse génétique a confirmé qu'il s'agissait bien d'un loup déjà connu (S88-056) de lignée italo-alpine (w22) détecté auparavant en décembre 2023 sur la commune de Les Houches (74). L'autopsie n'a pas permis de conclure sur la cause du décès.

Normandie

En 2025 (01/11/2024-31/10/2025), deux événements majeurs sont à signaler en Normandie.

Tout d'abord, un loup a circulé entre le **Calvados (14)**, l'**Orne (61)** et la **Manche (50)**, Baie du Mont-Saint-Michel et sud du département), générant plusieurs observations visuelles et constats classés LNE. Il est plus précisément resté dans la Manche (50) du 20 janvier au 6 février. Cet individu avait été vu dans les départements voisins préalablement et semble être parti en Bretagne ensuite.

Par ailleurs, le 17 janvier 2025, un loup a été percuté sur l'A131 en **Seine-Maritime (76)** à Sandouville (à seulement une quinzaine de kilomètres de celui qui avait été tué début 2024). Les résultats des analyses génétiques ont montré qu'il s'agissait d'un mâle de lignée germano-polonaise (w1) non connu de nos bases de données.

Nouvelle-Aquitaine

Entre la fin de l'année 2024 et octobre 2025, les indices de présence de l'espèce collectés par le réseau loup se sont logiquement concentrés sur les quatre départements des deux zones de présence régulière du loup que compte la région : le **Béarn (64)** et le **plateau des Millevaches (19/23/87)**.

Le massif du **Béarn (64)**, occupé depuis 2018, compte de multiples indices de présences. Ces derniers sont issus des dispositifs de piégeage photographique mais également d'itinéraires de recherche d'empreintes et pistes organisés sur ce secteur.

Egalement dans le département des **Pyrénées-Atlantiques**, c'est au Pays Basque, en février 2025, que plusieurs observations visuelles bien documentées ont mis en évidence sur une courte période la présence d'un individu, sur le **massif de la Rhune** ainsi qu'à **Urth**.

S'agissant du territoire du **plateau de Millevaches (Corrèze/Creuse/Haute-Vienne)**, pour rappel au cours du printemps puis de l'été 2024, un mâle de lignée germano-polonaise puis une louve issue de la population italo-alpine, avaient été observés ensemble. C'est grâce au réseau de correspondants qu'on doit en juin 2025 la mise en évidence du premier cas de reproduction de cette espèce en Nouvelle Aquitaine.

Réseau Loup-lynx - Loup flash info n° 23

Ont ainsi été observés quatre louveteaux âgés d'environ cinq semaines, avec leur mère. Le couple fondateur de cette meute est très régulièrement identifié grâce aux indices collectés (photos, empreintes, ADN, dépouilles de proies...).

À signaler également cette année, quelques prédateurs sur ovins attribuables au loup constatées dans le département de la **Haute-Vienne (87)**, hors Plateau des Millevaches.

On note enfin parmi les faits marquants de l'année 2025, la primo-détection dans le département des **Landes (40)**, d'un individu mâle de lignée italo-alpine. Avec ce nouveau cas, ce sont désormais 11 des 12 départements de la Nouvelle-Aquitaine ont connu au moins une fois la détection de l'espèce.

Occitanie

En Occitanie, les principales nouveautés depuis l'hiver 2024 se concentrent en **Lozère (48)** qui passe de 2 à 4 meutes, avec des reproductions identifiées en **Margeride** et sur le **Sauveterre**. Des reproductions ont par ailleurs été détectées au cours de l'été sur les meutes connues du **Mont Aigoual** (1ère reproduction en 2024) et du **Mont Lozère** (aucune preuve de reproduction en 2024). Un nouveau loup de lignée germano-polonaise (w1) a été identifié sur ce dernier secteur, ce qui s'inscrit dans la dynamique d'arrivée de loups d'Europe de l'Est en France depuis quelques années. Sur le **Causse Méjean**, 4 loups ont été abattus dans le cadre de tirs de défense de troupeaux : la génétique a permis d'identifier qu'un de ces loups était le loup mâle connu du **Mont Aigoual**, certainement à l'origine de la meute. Ce résultat appuierait l'hypothèse que la meute observée temporairement sur le Causse Méjean serait en réalité une partie de la meute connue du Mont Aigoual qui se serait déplacée. Un loup mâle est toujours présent sur l'**Aubrac**, en **périphérie avec l'Aveyron (12)**.

La détection de nouveaux loups sur le reste de la région illustre la dynamique de colonisation de l'espèce. Un nouveau secteur est apparu dans l'**Hérault (34)** avec un loup observé à proximité du Pic Saint-Loup depuis fin 2024. Sur le **Larzac (12/34)**, deux individus mâles ont été identifiés génétiquement, l'un en Aveyron et l'autre dans l'Hérault.



Loup gris (*Canis lupus*) photographié à l'aide d'un piège photographique sur le plateau du Larzac en Aveyron (12).

Crédit : SD12 / OFB

Sur le reste du département (34), le loup est toujours présent sur le **Somail** ainsi que sur le **Caroux** où un nouveau loup a été identifié, différenciable morphologiquement du vieux loup connu. En continuité avec le **Tarn (81)** et l'**Aude (11)**, la présence du loup reste confirmée sur les secteurs de la **Montagne noire (81)** et du **Lauragais (31,11)**. Dans les Pyrénées, l'espèce est toujours présente, notamment dans le département des **Pyrénées-Orientales** : le **Madres (11-66)**, les **Albères (66, Espagne)**, le **Puigmal-Canigou (66)**, le **Carlit (66, 09)**. À l'ouest de la région, l'individu présent sur le massif du **Béarn (64)** continue d'être régulièrement observé dans le département des **Hautes-Pyrénées (65)**.

Pays de la Loire

Comme dans les départements voisins de l'Ouest de la France, les Pays de la Loire ont connu une certaine activité lupine fin 2024 et début 2025.

La première s'est déroulée sur la commune de **La Séguinière (49)** dans la nuit du 7 au 8 décembre 2024. L'OFB a été contacté le 6 janvier par une personne ayant transmis une photo prise à l'aide d'un piège-photo automatique. Cette photo, authentifiée par le réseau Loup de l'OFB, permet de valider la présence ou le passage d'un loup dans le département. Cette observation coïncide avec deux constats de prédateurs sur des ovins dans ce même secteur en décembre, et pour lesquels la responsabilité du loup ne pouvait être écartée au regard de l'analyse technique.



Loup gris (*Canis lupus*) photographié à l'aide d'un piège photographique sur la commune de La Séguinière dans le Maine-et-Loire (49).

Credit : M.SAMSON.



Photo d'un Loup gris (*Canis lupus*) obtenue à l'aide d'un smartphone lors d'une observation fortuite en Mayenne (53).

Credit : A. LEGROS

Le 31 janvier 2025, c'est en **Mayenne (53)** qu'un animal a été filmé depuis la route dans une parcelle agricole et authentifié comme un loup par l'animateur du réseau. Deux constats de dommage ne pouvant exclure le loup ont également été réalisés

Sur la même période, deux animaux différents ont donc fait un court séjour dans notre région et ne semblent actuellement plus présents au regard des dommages et indices collectés.

Provence-Alpes-Côte d'Azur

La dynamique observée en région PACA reste relativement stable depuis plusieurs années : l'espèce est présente de manière régulière sur l'ensemble du territoire régional à l'exception des départements du **Vaucluse (84)** et des **Bouches-du-Rhône (13)**, dont la partie ouest demeure en front de colonisation. Dans ces secteurs, un suivi local est mis en place, notamment en été afin de décrire l'installation de nouvelles meutes. Le plus souvent, des réseaux de pièges photographiques sont mis en place et si une reproduction est suspectée mais non confirmée, des opérations de hurlements provoqués peuvent être organisées. Cette année, ces protocoles ont été conduits dans le massif des Alpilles et à l'ouest du Mont Ventoux. Une reproduction est alors attestée en août dans le Vaucluse dans la chaîne des **Dentelles de Montmirail**. Ces nouvelles installations sont importantes car elles sont prises en compte dans le plan d'échantillonnage de l'hiver ainsi que l'étude de l'aire de présence de l'espèce. Cette connaissance fine du terrain permet un suivi qualitatif, en adaptant les protocoles de suivi aux réalités du territoire (ajout de mailles le cas échéant).

La région PACA est par ailleurs la première région contributrice au suivi de l'espèce en termes de volume d'indices collectés. Durant la période de suivi hivernal, les correspondants du réseau ont montré leur implication dans le suivi et ont permis une prospection uniforme du territoire régional tout en suivant les objectifs de collecte du maillage. Les quelques départements en peine au début du suivi, comme le **Var (83)**, ont tout de même pu être prospectés grâce à la mobilisation des correspondants et à un soutien au suivi hivernal assuré par les agents de l'OFB.

Concernant les mortalités, la région PACA présente un nombre important de cas de collisions, notamment dans le **Var (83)** et dans les **Bouches-du-Rhône (13)**. Cette cause de mortalité anthropique touche le plus souvent des individus mâles relativement jeunes. Le nombre de destructions illégales détectées dans la région est également en augmentation ces dernières années, cette situation implique une forte mobilisation des services d'enquête compétents.

On peut également souligner l'implication et le travail en commun des services départementaux de l'OFB et des services départementaux d'incendies et de secours pour la prise en charge de loups en détresse. Trois missions de sauvetage ont été menées dans les départements du **Var (83)**, des **Alpes-Maritimes (06)** et des **Hautes-Alpes (05)**.

CE QU'IL FAUT RETENIR

Période de référence : 01/11/2024 au 31/10/2025

Hiver 2024/2025 : du 1^{er} novembre 2024 au 31 mars 2025.

Été 2025 : du 1^{er} avril 2025 au 31 octobre 2025.

Quelques résultats génétiques

Décembre 2024

Loup de lignée w1 identifié :
• S92-123 ; Lozère (48).

Février 2025

Loup de lignée w23 identifié :
• S90-014 ; Doubs (25).
Loup de lignée w2 identifié :
• S86-014 ; Saône-et-Loire (71).
Loup de lignée w1 identifié :
• S89-030 ; Corrèze (19).

Avril 2025

Loup de lignée w1 identifié :
• S89-030 ; Corrèze (19).
Loup de lignée w23 identifié :
• S90-014 ; Doubs (25).

Août 2025

Loup de lignée w1 identifié :
• S95-067 ; Puy-de-Dôme (63).

Octobre 2025

Loups de lignée w1 identifiés :
• S89-030 ; Corrèze (19).

Novembre 2024

Loup de lignée w1 identifié :
• S89-030 ; Corrèze (19).

Janvier 2025

Loups de lignée w1 identifiés :
• S92-158 ; Seine Maritime (76) ;
• S89-030 ; Corrèze (19).

Mars 2025

Loup de lignée w1 identifié :
• S89-030 ; Corrèze (19).

Mai 2025

Loups de lignée w1 identifiés :
• S89-030 ; Corrèze (19) ;
• S95-067 ; Corrèze (19).

Septembre 2025

Loups de lignée w1 identifiés :
• S89-030 ; Corrèze (19) ;
• S96-002 ; Haute-Marne (52) ;
• S96-003 ; Haute-Marne (52) ;
• S96-005 ; Haute-Marne (52).

639 individus différents génotypés
du 01/11/2024 au 31/03/2025



Bilan d'un travail en réseau

Un réseau qui s'étend



8 formations dispensées par les animateurs du réseau.

281 nouveaux correspondants formés.

Efficacité du réseau Loup-lynx



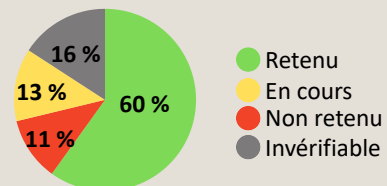
1 011 correspondants ont contribué à la récolte des indices sur l'année de suivi 2025.

6 616 indices remontés sur les **12 régions** françaises.



60 % d'indices retenus sur **12 régions**.

Fiabilité des indices collectés



Indicateurs démographiques

Estimation de l'effectif 2025

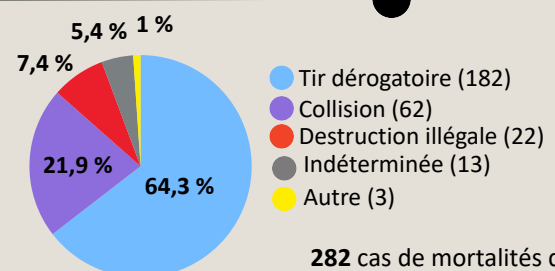
entre **989 et 1 187 individus**
(moyenne de 1 082).

Taux de survie

66 % (2019-2025) : baisse de la survie.

Tendance à la stabilisation de la population

Causes de mortalités détectées



282 cas de mortalités du
01/11/2024 au 31/10/2025

Remerciements

Nous tenons à remercier tous les correspondants et observateurs qui alimentent et font vivre le réseau chaque année. Un grand merci également aux personnes nous autorisant à utiliser leurs photos pour illustrer les numéros de Loup flash info.

Ont collaboré à ce numéro

Directeur de rédaction : Nicolas JEAN.

Coordination du Loup flash info : Fiona GAUMARD.

Rédaction : Florie BAZIREAU, Delphine CHENESSEAU, Yann DE BEAULIEU, Samuel DEMBSKY, Franck FOGAP, Régis GALLAIS, Tommy GAILLARD, Fiona GAUMARD, Gérald GOJON, Paul HUREL, Nicolas JEAN, Emmanuelle LATOUCHE, Fabien MARQUES, Nathalie PFEIFFER, Marie-Laure SCHWOERER, Julien STEINMETZ et Franck VARAGNAT.

Cartographies (réalisés avec QGIS version 3.34.7) : Fiona GAUMARD.

Graphiques (réalisés avec Rstudio version 4.3.2 et Microsoft Excel) : Fiona GAUMARD.

Conception graphique et mise en page (réalisé avec Canva) : Fiona GAUMARD.

Références bibliographiques

Colino-Rabanal, V. J., Lizana, M., & Peris, S. J. (2011). Factors influencing wolf *Canis lupus* roadkills in Northwest Spain. *European Journal of Wildlife Research*, 57(3), 399-409.

<https://link.springer.com/article/10.1007/s10344-010-0446-1>

Duchamp C., O. Gimenez, & N. Drouet-Hoguet. (2023). Mise à jour de l'état de conservation de la population de loups en France en 2022 sous régime des tirs dérogatoires. Rapport de saisine interministérielle. OFB/CEFE-CNRS., France. 21 pages.

Duchamp C., C. Milleret, O. Gimenez, B. Augeard, N. Séon-Massin. Etat de conservation du loup en France : mise à jour 2025 de la viabilité démographique de la population sous régime de tirs dérogatoires. Office Français de la Biodiversité. 2025, 25 p.

<https://hal.science/hal-05274113v1/file/doc00086383.pdf>

Lena A., M. Paul, C. Duchamp, J.-M. Vandel, N. Jean, L. Hivert, M. Delpont, A. Decors. (2022). Analyse des causes de mortalité du lynx et du loup en France. Biodiversité - des clefs pour agir. p9-13. IHAP, ENVT, INRAE, Université de Toulouse – Toulouse 1, OFB, DRAS et DGPT.

Marescot L., O. Gimenez, C. Duchamp, E. Marboutin, & G. Chapron. (2012). Reducing matrix population models with application to social animal species. *Ecological Modelling* 232:91–96.

<https://doi.org/10.1016/j.ecolmodel.2012.02.017>

Milleret C., P. Dupont, S. Dey, H. Brøseth, J. Kindberg, D. Turek, P. de Valpine, M. Åkesson, P. Wabakken, B. Zimmermann & R. Bischof. (2025). Map of death: spatially explicit mortality of the grey wolf. *Proc. R. Soc. B* 292: 20250948.

<https://doi.org/10.1098/rspb.2025.0948>

Milleret C., P. Dupont, H. Brøseth, Ø. Flagstad, J. Kindberg, L. Svensson, & R. Bischof. (2024). Estimates of wolf density, abundance, and population dynamics in Scandinavia, 2014–2024 – MINA

fagrappport 97. 34 pp.

https://static02.nmbu.no/mina/publikasjoner/mina_fagrappport/pdf/mif97.pdf

Milleret C., C. Duchamp, & C. Gimenez. (2025). Mise à jour des estimations démographiques et des effectifs de la population de loups en France lors de l'hiver 2024/2025 (Doctoral dissertation, CNRS ; OFB).

https://hal.science/hal-05417020v1/file/SuiviDemo2024_25Final.pdf

Planilo A., Reinhardt I., Kluth G., Collet S., Rolshausen G., Nowak C., Steyer K., Ellwanger G., & S. Kramer-Schadt. (2024). Habitat and density effects on the demography of an expanding wolf population in Central Europe. *Wildlife biology. Wolves Across Borders Special Issue. Volume 2024, Issue 6*

<https://doi.org/10.1002/wlb3.01246>

Salvatori, V., & J. Linnell, J. (2005). Report on the conservation status and threats for wolf (*Canis lupus*) in Europe (p. 24). Brussels: Council of Europe.

https://www.researchgate.net/profile/JohnLinnell/publication/228641574_Report_on_the_Conservation_Status_and_Threats_for_Wolf_Canis_lupus_in_Europe/links/00b7d51a339d841cd4000000/Report-on-the-Conservation-Status-and-Threats-for-Wolf-Canis-lupus-in-Europe.pdf

Sunde, P., S. Collet, C. Nowak, P.F. Thomsen, M.M. Hansen, B. Schulz, & Olsen, K. (2021). Where have all the young wolves gone? Traffic and cryptic mortality create a wolf population sink in Denmark and northernmost Germany. *Conservation Letters*, 14(5), e12812.

<https://doi.org/10.1111/conl.12812>

Suutarinen, J., & I. Kojola. (2017). Poaching regulates the legally hunted wolf population in Finland. *Biological Conservation*, 215, 11-18.

<https://doi.org/10.1016/j.biocon.2017.08.031>